

Procès-Verbal**Conseil d'établissement de l'École de l'Épervière**Mercredi le 1^{er} avril 2026 à 18h30

Salle polyvalente

Représentants (parents)

X Jolyane St-Pierre, représentante au comité parents	X Hugo Girard
X Stéphanie Mathieu	X Jocelyn Paul
X Alexandra Gendreau Martineau	Patrick Dumais

Parents substitués

Marie-Ève Olivier-Demers	Marie-France Fortin
Geneviève Caron-Crofton	

Membres du personnel

X Julie Lessard, directrice	X Audrey Lamontagne, enseignante
X Marie-Claude Roy, enseignante	X Jean-Benoit Allard, enseignant
X Isabelle Têtu, Responsable en service de garde	X Angélique Latouche, secrétaire d'école
Meyranie Cayer, orthopédagogue	

1. PRÉLIMINAIRES**1.1 Ouverture**

Madame Jolyane St-Pierre souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Présences et vérification du quorum

Madame Jolyane St-Pierre confirme qu'il y a quorum à 18h30 et la séance du conseil d'établissement débute.

2. SECRÉTARIAT**2.1 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Madame Jolyane St-Pierre fait la lecture de l'ordre du jour.

Il y a une petite coquille, on doit lire 3.1 et non 4.1.

II EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Benoit Allard et **APPUYÉ** par monsieur Hugo Girard d'adopter l'ordre du jour avec la modification apportée.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

3.1 Approbation de la grille-matières 2026-2027

Madame Julie Lessard mentionne qu'il y a plusieurs éléments à présenter concernant l'organisation scolaire. Elle annonce la création de deux groupes en adaptation scolaire (CATSA) destinés aux élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Ces élèves, qui présentent des besoins importants et qui ne sont pas fonctionnels dans les classes régulières, fréquentent déjà le CSSDN, mais un transfert est prévu. En effet, l'Épervière a de beaux locaux disponibles. Actuellement, certains élèves peuvent faire jusqu'à 1h30 d'autobus pour se rendre dans leur école. Les élèves concernés par ce changement habitent principalement dans l'Ouest.

Cette transition représentera une adaptation pour l'ensemble du personnel. Les SRM ont d'ailleurs visité les lieux aujourd'hui, afin de déterminer le meilleur emplacement pour ces 2 classes. Nous aurons besoin d'un local d'isolement et d'un local sensoriel. Les classes seront composées de sept élèves. Chaque classe sera encadrée par un technicien en éducation spécialisée (TES), avec un TES supplémentaire jouant un rôle pivot. De plus, un ajout de 20% de service en psychoéducation par classe est prévu.

L'organisation scolaire est sujette à changement. À ce jour, voici ce qui a été annoncé :

- Préscolaire 4 ans : à déterminer
- Préscolaire 5 ans : 4 groupes
- 1re à la 6e année : 3 groupes par niveau

Au total, l'organisation scolaire comprendrait 24 groupes.

Le processus d'élaboration de la grille-matières est en cours depuis environ un mois. Il débute par des discussions en assemblée générale, suivi d'une période durant laquelle les enseignants peuvent soumettre leurs propositions. Par la suite, une rencontre est tenue avec le CPEE.

Plusieurs éléments sont pris en compte dans cette démarche, tels que le réalisme de l'offre (horaire, ressources humaines), les besoins, les particularités, l'intérêt du personnel et des élèves.

Voici la proposition de grille-matières :

- Préscolaire : 60 min de musique (projet de conscience phono), 60 min d'éducation physique
- 1^{ère} année : 4 périodes d'éducation physique, 3 périodes de musique et 2 périodes d'anglais ainsi que le projet passion avec 10 période sur toute l'année
- 2^e année : 4 périodes d'éducation physique, 3 périodes de musique, 2 périodes d'anglais ainsi que le projet passion avec 10 période sur toute l'année scolaire.
- 3^e année : 4 périodes d'éducation physique, 3 périodes de musique et 2 périodes d'anglais
- 4^e et 5^e année : 4 périodes d'éducation physique, 2 périodes de musique et 3 périodes d'anglais
- Le programme de hockey sera offert aux groupes de 3^e, 4^e et 5^e année. Il sera condensé sur 6 cycles. Chaque groupe aura 4 périodes à l'aréna. L'ouverture d'un groupe par niveau est tributaire du nombre d'inscriptions, avec un seuil d'environ 26 élèves. Les modalités de fonctionnement du programme des Mini-Guépards ont été ajustées, notamment en ce qui concerne la confirmation de l'ouverture des groupes, qui sera désormais donnée de façon définitive lors de la première journée du calendrier scolaire de l'année en cours. La période d'inscription se déroulera au mois de mai. Après discussion avec les membres, les frais d'inscription sont fixés à 275\$/élève. Une ou deux campagnes de financement seront organisées. Toutefois, la deuxième campagne pourrait être annulée par le comité de financement si les objectifs financiers sont atteints dès la première. Enfin, une confirmation de participation au programme sera envoyée par courriel aux parents dans les plus brefs délais. Une fois cette confirmation transmise, aucun changement d'avis ne pourra être accepté.
- Concernant les élèves de 6^e année, l'organisation scolaire prévoit 3 groupes. L'anglais enrichie n'est pas possible dans la formule actuelle. Un modèle d'anglais intensif va être proposé pour 2 groupes avec 4 périodes en éducation physique, 2 périodes de musique et 3 périodes de sciences et univers social. En septembre, les élèves suivent un cycle d'anglais et un cycle en français-mathématique. À partir d'octobre et jusqu'en juin, l'horaire passe à deux cycles d'anglais et deux cycles en français-mathématique, permettant ainsi de maintenir l'intensivité. Aucun frais n'est associé.
- La nouveauté cette année : un groupe de 6^e année en Profil actif. Les élèves auront 5 périodes en éducation physique (ajout de 16 périodes réparties sur l'année), 2 périodes de musique et 3 périodes d'anglais. Environ 18 demi-journées seront consacrées à des sorties actives encadrées par le titulaire. Ces activités pourront inclure, par exemple, le dek hockey, la piscine, le pickleball, le crossfit, ou encore la marche en raquette. Des frais de 200 \$ seront demandés aux parents pour le Profil actif, et ce, afin de payer les activités/sorties et le transport.

- Pour les élèves en CATSA, il est proposé 6 périodes d'éducation physique, 2 périodes de musique et 1 période d'anglais.

Concernant les spécialistes, cela donnera les pourcentages suivants :

- 217,0 7% en éducation physique
- 129,27 % en musique
- 100 % en anglais

25-26-53

Il est PROPOSÉ par madame Alexandra Gendreau Martineau et **APPUYÉ** par monsieur Hugo Girard d'approuver la grille-matières, telle que présentée.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-26-54

Il est PROPOSÉ par madame Marie-Claude Roy et **APPUYÉ** par madame Isabelle Têtu de lever l'assemblée à 19h54.

ADOPTÉ à l'unanimité

Jolyane St-Pierre, présidente

Julie Lessard, directrice